

# RAPPORT RSE

  
Corepile



3	Édito
4	Panorama
5	Gouvernance
6	Réglementation
7	Vision   Mission
8	Parties prenantes
9	Matrice de matérialité
10	Contribution à l'environnement
17	Contribution à l'emploi
20	Contribution auprès de nos clients
24	Contributions collectives



Frédéric Hédouin  
Directeur Général

« Les producteurs et metteurs sur le marché, représentés par les actionnaires et le conseil d'administration que j'ai l'honneur de présider, sont fiers du chemin parcouru depuis la création de Corepile en 1999 et l'accélération des performances. Ils sont pleinement associés aux démarches de responsabilité sociétale d'autant plus importantes pour relever les challenges à venir dans les domaines de l'énergie portable et de la mobilité électrique. »

Élisabeth ANCELET  
Présidente

La collecte et le recyclage de piles et batteries usagées s'inscrivent pleinement dans notre époque (et plus largement celle de l'ère industrielle). Ces sources d'énergie discrètes, souvent cachées, rythment nos vies et nos styles de vie, en activant un très grand nombre d'appareils électriques et électroniques de nos quotidiens. Avec l'essor de la mobilité douce, la nomadisation accrue des appareils et la connexion des objets, les piles et batteries sont plus que jamais présentes et utiles pour toutes les générations.

Elles souffrent parfois d'une mauvaise image, bien souvent à tort. Elles sont pourtant cohérentes avec un modèle d'économie circulaire. Pourquoi ? Pour préserver les ressources en recyclant jusqu'à 80 % de leur poids en métaux ou alliages réutilisés dans l'industrie, tout en évitant tout risque de toxicité ou de pollution. Aujourd'hui, chez Corepile, nous sommes animés par un challenge ; celui d'accélérer un mouvement à grande échelle afin d'accroître le nombre de piles et batteries recyclées et de leur donner une deuxième vie.

Ainsi, nous nous mobilisons pour sensibiliser le grand public, les fabricants et distributeurs en mettant en lumière l'immense opportunité que représentent la collecte et le recyclage.

Aujourd'hui, il est plus que jamais vital de montrer l'intérêt de chacun à adopter les bons gestes et demain sans doute, d'adapter ses habitudes de consommation, avec bienveillance.

Naturellement, pour pleinement répondre à notre mission d'intérêt général, c'est aussi à nous d'évoluer à la hauteur de nos responsabilités en œuvrant à limiter notre impact environnemental, à favoriser l'innovation responsable et à collaborer avec nos parties prenantes, y compris européennes, afin d'impulser le déploiement de nouvelles filières performantes.

Pour cela, nous avons de la chance d'avoir une équipe experte et engagée qui fait preuve, chaque jour, d'efficacité et de mobilisation au service de nos parties prenantes. La confiance renouvelée de nos adhérents toujours plus nombreux et investis est gage de pérennité.

C'est un véritable travail de fourmis que nous effectuons, porté par nos valeurs de transparence et d'éthique dans nos pratiques.

Merci à notre équipe et à notre mascotte, à nos adhérents et partenaires engagés partout dans les territoires pour rendre le recyclage des piles toujours plus facile et utile !

## QUI SOMMES NOUS ?

**Corepile** est une société anonyme créée il y a plus de 23 ans par les principaux fabricants de piles et certains distributeurs français. La société est agréée par l'État depuis 2010 (filiale piles et accumulateurs portables). Corepile est un éco-organisme qui assure la collecte et le recyclage des piles et batteries pour le compte de ses adhérents metteurs sur le marché en France : les producteurs, distributeurs, incorporateurs et importateurs. À ce titre, sa mission est d'intérêt général et sans but lucratif.

### 1 MISSION, 2 FILIÈRES OPÉRATIONNELLES

#### FILIÈRE PORTABLES CRÉÉE EN 1999

assure  
**COLLECTE ET RECYCLAGE**  
pour le compte de  
**1169 ADHÉRENTS**  
metteurs sur le marché  
à fin 2021

#### FILIÈRE MOBILITÉ CRÉÉE EN 2018

assure  
**COLLECTE ET RECYCLAGE**  
pour le compte de  
**93 ADHÉRENTS**  
metteurs sur le marché  
à fin 2021

Chiffre d'affaires 2021  
**14.8 MILLIONS D'EUROS**  
constitué principalement  
**des éco-contributions**  
perçues auprès des metteurs sur le marché adhérents, pour les  
**2 FILIÈRES P&A**  
portables et batteries de mobilité

### NOS COLLABORATEURS



**David TURMEL**  
Directeur  
des opérations et  
des adhérents



**Frédéric HÉDOUIN**  
Directeur Général



**Jeanne LEPEINTRE**  
Directrice de  
la communication  
et de la RSE



**Florent STUCK**  
Responsable  
des opérations  
et des systèmes  
d'information



**Camille JONCOUR**  
Responsable  
projets et  
développement



**Irchaad HOSSEN**  
Responsable  
relations extérieures  
et dynamisation  
réseaux



**Erwan BLOUQUIN**  
Responsable  
adhérents



**Alexis RIVOLLIER**  
Responsable  
réseaux de collecte



La mascotte  
**COREPILE**

### NOS PARTENAIRES

Nous avons également recours à un cabinet d'experts comptables, divers conseils, bureaux d'études et agences de communication. Nous nous appuyons sur un réseau de sociétés partenaires pour les opérations de collecte, tri et traitement/recyclage des déchets qui font travailler près de 300 ETP (Équivalent Temps Plein) en France.

## NOTRE GOUVERNANCE

### UN ÉCO-ORGANISME, C'EST QUOI ?

Un éco-organisme est une société à but non lucratif qui permet aux metteurs sur le marché d'une catégorie de produits d'assurer de façon mutualisée leur fin de vie : il s'agit de la responsabilité élargie du producteur. Dans les faits, l'éco-organisme remplit leurs obligations légales et assure le reporting. Pour se faire, il faut communiquer vers les publics, constituer des réseaux de collecte (pour l'apport volontaire des piles et batteries) et contractualiser avec les sociétés sous-traitantes. Les éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics sur la base d'un cahier des charges établi en cohérence avec la réglementation en vigueur, en France et en Europe et permettant de mener à bien leurs missions d'intérêt général. C'est notre cas. Nous faisons partie des éco-organismes opérationnels, c'est-à-dire pilotant la chaîne logistique des opérations de collecte au recyclage de tous les flux de déchets de piles et accumulateurs portables en France. Notre filière a la particularité d'être agréée pour deux éco-organismes plutôt complémentaires (pour les adhérents et les réseaux de collecte) mais néanmoins concurrents : Corepile et Screlec. À noter qu'il n'y a pas, à ce jour, de système individuel indépendant agréé sur cette filière.

### POURQUOI ÇA MARCHE ?

Notre éco-organisme est une entité experte qui coordonne tout un réseau de collecte et qui assure avec ses partenaires l'enlèvement, le traitement et la valorisation des déchets, dans un objectif d'optimisation technico-économique et environnemental. Corepile agit également en tant que point de contact (ou coordinateur) entre ses différentes parties prenantes (adhérents, pouvoirs publics, grand public, collectivités locales, media, monde associatif, etc.) pour faire émerger des leviers de progrès et de création d'emploi durable dans les territoires.

### NOS ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS



(\* 80% de l'actionariat siège au conseil d'administration de Corepile S.A. et ces 5 sociétés représentent la moitié du financement annuel de Corepile)

### PILOTER NOTRE STRATÉGIE RSE

Le Conseil d'Administration de Corepile représente les producteurs, c'est-à-dire les fabricants de Piles et Accumulateurs Portables (P&AP) et les grandes enseignes de distribution. Le Conseil est constitué des principaux financeurs de Corepile et se réunit plusieurs fois par an, en présence du censeur d'État. Il valide les orientations stratégiques pour le développement de l'activité notamment les objectifs de collecte, sous-tendus par les budgets de fonctionnement et barèmes annuels d'éco-contributions. La Présidence (non exécutive) coordonne la stratégie en collaboration avec la Direction Générale et valide les investissements conformément aux statuts. Elle assure également avec le Directeur Général la représentation de Corepile au-delà de ses murs, notamment lors d'événements officiels. Nos objectifs financiers et environnementaux sont partagés avec l'ensemble des salariés de l'équipe. Un point d'information est organisé après chaque Conseil d'Administration pour assurer une coordination maximale dans les actions mises en œuvre. De fréquentes réunions d'équipe contribuent également à un bon partage de l'information et des problématiques à résoudre, permettant ainsi un pilotage efficace des opérations.

### L'ÉTHIQUE AU CŒUR DE NOTRE FONCTIONNEMENT

Pour évoluer à la hauteur de notre engagement, nous veillons à cultiver des pratiques et coopérations exemplaires. Cela passe par un strict respect des intérêts de nos adhérents, une confidentialité de traitement des informations et la sécurisation continue de nos systèmes d'information.

Corepile est labellisé ISO 26000 par Ecocert avec un niveau excellence (82 % de conformité en novembre 2021).



En tant qu'acheteur de prestations et « donneur d'ordre », et en conformité avec notre cahier des charges d'agrément, nous menons des appels d'offres tous les 3 ans auprès de l'ensemble des prestataires opérateurs. La plupart de ceux-ci sont sous contrat avec Corepile depuis plus de 15 ans (Paprec, Veolia, Lumiver, etc.), compte tenu de la technicité élevée qu'exigent la collecte, le tri et le recyclage des P&AP.

« Tisser des liens de confiance avec nos prestataires est un facteur essentiel de réussite pour notre mission. C'est pourquoi nous nous engageons à les accompagner pour renforcer nos expertises, mais aussi pour les soutenir dans les épreuves qu'ils peuvent rencontrer. C'est un travail d'équipe. »

Jeanne LEPEINTRE

Directrice de la communication et de la RSE, COREPILE

## LE CADRE RÉGLEMENTAIRE EUROPÉEN AVANCE

C'est la directive 2006/66/CE qui fixe le cadre réglementaire européen selon lequel sont organisés la collecte sélective et le traitement des déchets de piles et accumulateurs.

Elle fixe deux objectifs :

- **Des objectifs de taux de collecte** par État Membre pour les déchets de piles et accumulateurs portables de 25 % en 2012 et 45 % en 2016.

- **Des objectifs de rendement de recyclage par technologie** en poids moyen des déchets de piles et accumulateurs : 65 % pour la technologie plomb-acide, 75 % pour la technologie nickel-cadmium et 50 % pour les autres technologies de piles et accumulateurs en septembre 2011.

La Commission Européenne a proposé en décembre 2020, après évaluation de la première phase de la Directive, un projet de Règlement européen ayant pour but de favoriser un cadre encore plus harmonisé et ambitieux au sein de l'Union. Sans transposition en droit national pour une application plus homogène.

Grâce à un ensemble de règles communes, les États membres peuvent plus facilement soutenir le développement d'une économie circulaire tout en réduisant les impacts environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des piles et batteries.

De nouveaux objectifs de taux de collecte (à la hausse) et une méthodologie évolutive sur le calcul d'un taux de collecte « effective » par rapport aux quantités effectivement disponibles à la collecte sont à l'étude...

La classification des batteries dites industrielles devrait également se décomposer en batteries de mobilité légère (LMT = Light Means of Transport) et en batteries de véhicules électriques (EV).

**Corepile aborde ce nouveau cadre réglementaire avec sérénité et détermination.**



## NOTRE RAISON D'ÊTRE ? CO-CONSTRUIRE, CO-RECYCLER, CO-OPÉRER

Avec plus de 23 ans d'expérience, notre mission reste intacte : collecter puis recycler de plus en plus les piles et batteries usagées, ces précieuses sources d'énergie portable, pour leur donner une seconde vie.

Cette préoccupation du recyclage, nous la partageons depuis toujours avec les « producteurs » c'est-à-dire les fabricants, les importateurs, les incorporateurs et les distributeurs concernés par la fin de vie de ce qu'ils fabriquent et distribuent. Chacun d'eux ayant progressivement mesuré tout le bénéfice du collectif, les « producteurs » et les pouvoirs publics nous ont donc délégué une mission : mettre sur pied la première filière opérationnelle pour organiser, piloter et financer la collecte et le recyclage. Dès lors, piles et accumulateurs (batteries) usagées ne sont plus seulement un déchet mais une ressource (d'avenir).

Les producteurs adhérents à Corepile sont plus de 1200 à contribuer aujourd'hui sur les 2 filières, et notre écosystème est encore plus large : des distributeurs, des déchetteries, des entreprises, des administrations, ont rejoint notre « mouvement » en accueillant les bornes Corepile : plus de 35 000 points de collecte sur l'ensemble des 2 filières.

Les consommateurs – citoyens sont notre troisième pilier. Ils trient au quotidien et font régulièrement la démarche d'apport volontaire au point de collecte. Grâce à eux, nous avons collecté depuis l'origine plus de 150 000 tonnes de piles et batteries soit le poids équivalent de 20 Tour Eiffel. Notre objectif de filière total France pour 2022 : collecter et recycler au moins une pile sur deux mises sur le marché et environ 75 % de celles disponibles à la collecte.

Notre collectif ne s'arrête pas là. Corepile agit en « chef d'orchestre » qui intègre, anime et mobilise tout un réseau de professionnels du recyclage, collectivités territoriales, chercheurs et industriels qui, jour après jour, gèrent, traitent, innovent pour recycler de plus en plus et de mieux en mieux. Aujourd'hui, jusqu'à 80 % du poids de nos piles et batteries sont valorisées en métaux recyclés et sont « réincarnés », jusque dans nos couverts de table et nos toitures. Le monde avance et nous avançons avec lui. Notre expertise acquise en vingt trois ans d'expérience, nous la partageons au niveau européen en siégeant à la vice-présidence

d'EUCOBAT\*. Porté par son ambition de servir l'avenir, Corepile accompagne désormais l'essor des engins de mobilité électriques\*\* en valorisant leurs batteries.

Demain, il y aura de nouvelles piles, de nouvelles batteries, de nouvelles technologies et de nombreuses nouvelles applications... ça ne fait que se diversifier. 1,5 milliard de piles et batteries sont vendues chaque année sur le seul marché français.

Utilisons-les pour contribuer à une économie circulaire et à une consommation responsable.

\*Association des principaux éco-organismes piles et batteries en Europe

\*\* EDPM (Engins de Déplacement Personnels Motorisés)



Soirée d'inauguration d'un Game center Corepile en 2019

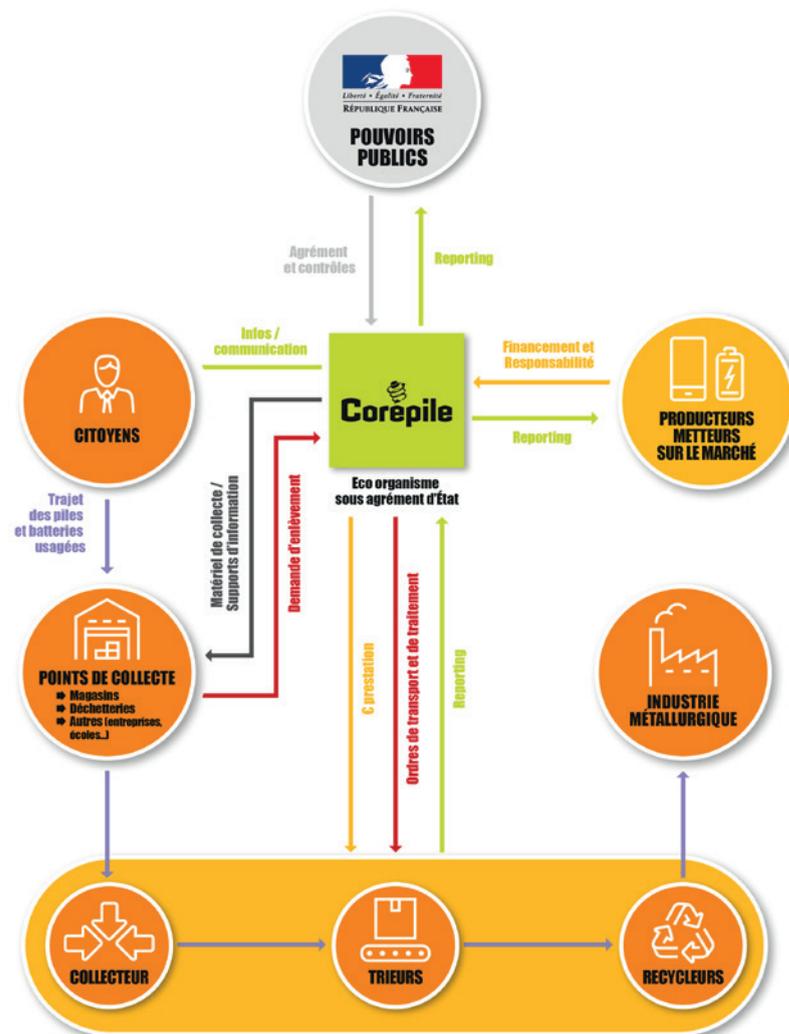
## COREPILE, AU CENTRE D'UN MAILLAGE DE PARTIES PRENANTES ENGAGÉES

Depuis notre création, nous sommes fiers de développer une filière transparente, rigoureuse et efficace au service de l'intérêt général. Pour y parvenir, la concertation avec l'ensemble de nos parties prenantes est tout simplement essentielle.

Chez Corepile, nous portons la responsabilité des obligations légales de nos adhérents. Mais ce n'est pas tout :

- > **NOUS ORGANISONS ET COORDONNONS** l'ensemble des opérations de communication et de logistique collecte/traitement.
- > **NOUS RENDONS COMPTE** de ces actions auprès de nos administrateurs et des pouvoirs publics.
- > **NOUS NOUS RENDONS DISPONIBLES** aux divers audits et contrôles obligatoires.
- > **NOUS PARTICIPONS ACTIVEMENT** aux nombreux temps forts de collaboration dans l'année.
- > **NOUS ANIMONS** un comité des parties prenantes en conformité avec la loi AGEC et notre agrément 2022-2024.

### UN ÉCOSYSTÈME DIVERSIFIÉ ET COOPÉRATIF

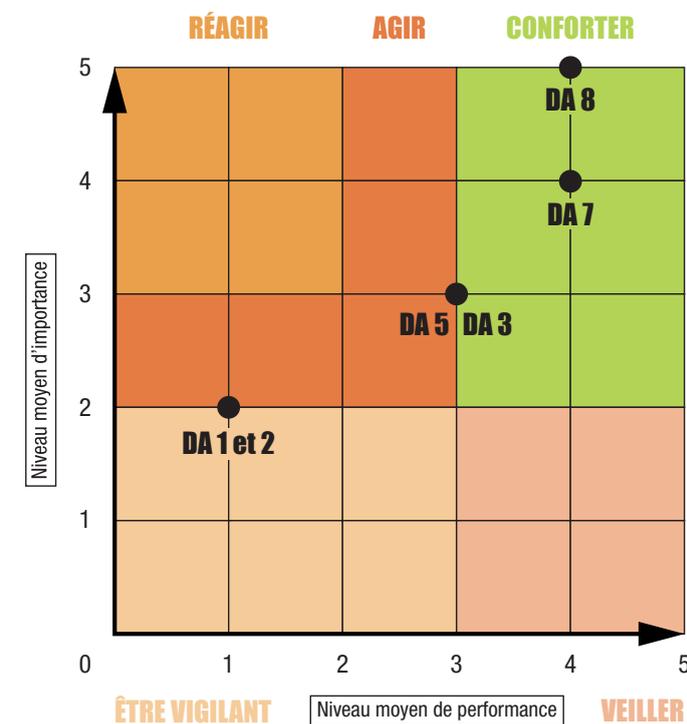


## NOTRE MATRICE DE MATÉRIALITÉ

### MENER UNE STRATÉGIE RSE COHÉRENTE

Intégrer les attentes de nos parties prenantes est une clé de voûte de notre réussite. C'est pourquoi nous avons mené une étude de matérialité en 2021. Cet outil nous permet d'identifier clairement nos priorités pour mieux piloter notre stratégie RSE, notamment dans le cadre de la labellisation ISO 26 000. Développée de manière collaborative (avec les acteurs de notre écosystème), notre matrice révèle les domaines qui nécessitent une attention particulière afin de développer un plan d'action plus impactant. Après avoir travaillé à la réduction de l'impact environnemental de nos différentes opérations logistiques, nous renforçons actuellement notre politique d'achat.

### EXEMPLE SUR LA QUESTION CENTRALE DES DROITS DE L'HOMME



#### DOMAINES D'ACTIONS

- DA 1** : Devoir de vigilance
- DA 2** : Situations présentant un risque pour les Droits de l'Homme
- DA 3** : Prévention de la complicité (active, passive ou silencieuse)
- DA 5** : Discrimination et groupes vulnérables
- DA 7** : Droits économiques, sociaux et culturels
- DA 8** : Principes fondamentaux et droits au travail

# Renforcer notre engagement environnemental pour contribuer à une filière plus responsable

## Environnement

# ENSEMBLE, FAISONS DE LA FIN DE VIE DES PILES ET BATTERIES UNE RESSOURCE D'AVENIR

Plus de 1.5 milliard de piles et batteries sont vendues en France chaque année. Cela représente pour la catégorie dite « portables » près de 35 000 tonnes. C'est considérable. À l'échelle individuelle, cela équivaut à 23 piles et/ou batteries par an et par personne. Naturellement, la collecte et la revalorisation de ces piles et batteries est un enjeu environnemental majeur, d'autant plus qu'avec la connexion des objets et la nomadisation des terminaux, leur usage ne fait que se renforcer.

Aujourd'hui, plus de 80 % des Français déclarent trier leurs piles et batteries<sup>1</sup>, pourtant environ 50 % des piles et batteries commercialisées (en moyenne depuis 3 ans) ont été collectées en France. Même si c'est près du double par rapport à 2004, beaucoup d'entre elles restent stockées dans les foyers ou en usage prolongé dans les appareils et, dans certains cas, seraient encore jetées dans les ordures ménagères.

Les P&AP représenteraient 0.02 % du flux d'ordures au même titre que beaucoup d'objets métalliques : couverts, briquets, visserie et même cartouches de chasse... Ainsi on estime que c'est plutôt 3 piles ou batteries sur 4 disponibles à la collecte qui sont collectées et recyclées par Corepile<sup>2</sup> (en tenant compte des produits en usage longue durée ou incorporés dans les équipements électriques ou électroniques non encore considérés comme déchets ou bien encore exportés pour recyclage hors de France dans des filières plus ou moins tracées ou légales).

Malgré une responsabilité assumée et de plus en plus démontrée des consommateurs et une prise de conscience collective sur l'ensemble de la filière, la marge de progression est réelle et significative même si de plus en plus difficile et onéreuse à atteindre.

<sup>1</sup> source : Kantar TNS – Novembre 2021  
<sup>2</sup> Taux de collecte effectif estimé dans le cadre des travaux du nouveau règlement Européen sur les piles et batteries.

**3/4** DES PILES ET BATTERIES DISPONIBLES  
À LA COLLECTE SONT RÉCUPÉRÉES !

## LA FILIÈRE COREPILE

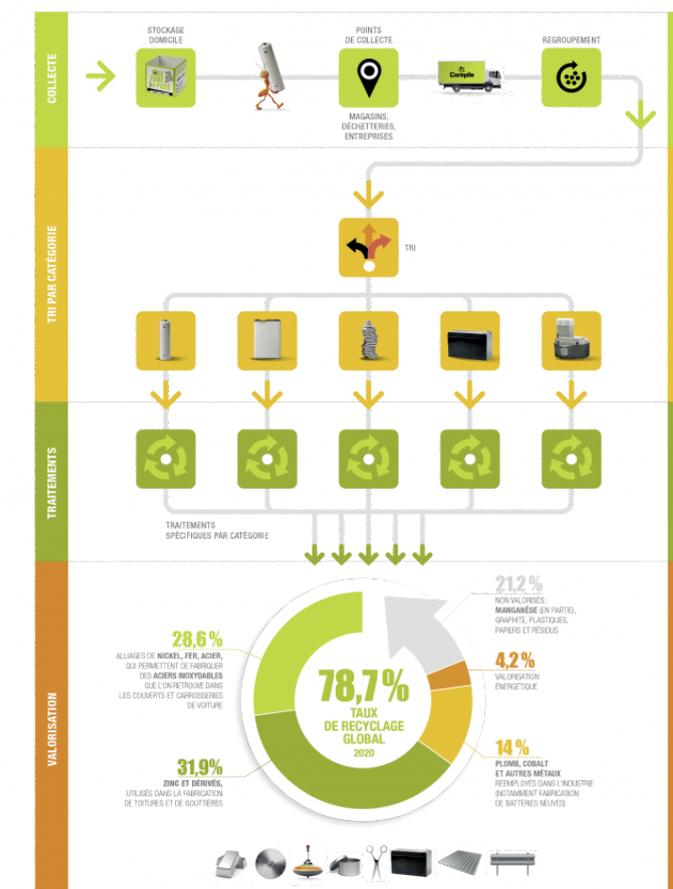


Schéma du trajet des piles et batteries

## UNE FILIÈRE ENGAGÉE, IMPULSÉE PAR COREPILE

En 2020, avec 65 000 points de collecte ce sont près de 10 pour 10 000 habitants. C'est probablement la filière qui a mis en place le plus de points d'apport volontaires en nombre et aussi en diversité de lieu de passage des publics. Toutes les opérations de collecte, de tri et de traitement sont pilotées par Corepile en collaboration avec ses partenaires professionnels de la collecte des déchets dangereux. Cet écosystème collaboratif permet à tous les consommateurs-citoyens de contribuer activement au développement d'une économie circulaire des piles et batteries.

## LA COLLECTE

Chez Corepile, nous pilotons l'ensemble des opérations de collecte de P&AP dans les territoires : maillage national complet sur toute la France métropolitaine ainsi que sur les îles de la Réunion, Mayotte et Guadeloupe. Notre engagement environnemental est double : augmenter le taux de collecte et contribuer à la massification et à l'optimisation des flux collectés pour minimiser les émissions de CO2.

### AMÉLIORER LE TAUX DE COLLECTE

La collecte des P&AP usagés se fait exclusivement en apport volontaire dans des lieux aussi variés que les magasins, déchetteries, entreprises, sièges sociaux, sites industriels, écoles, centres de soin, commissariats, gendarmeries, pompiers, salles de spectacles, hôtels, lieux touristiques, mairies, etc. Selon les volumes collectés, nous mettons en place des contrats de collecte et adaptons les conteneurs. Grâce à un maillage territorial plus fin et toujours mieux maîtrisé, nous pouvons afficher un bilan de collecte en progrès constant, nous permettant de dépasser depuis 2016, malgré la crise sanitaire, l'objectif fixé à 45 %. Aujourd'hui, nous portons une attention particulière à la mise en place d'actions permettant de nouvelles augmentations notamment dans les points de collecte existants et de limiter l'atomisation des lieux à collecter. Pourquoi ? Parce qu'une logistique de massification limite les transports.

### MIEUX MESURER POUR MASSIFIER

Depuis 2020, nous avons instauré un indicateur kilométrique dans notre système d'information afin d'identifier plus facilement les opportunités d'optimisation des flux et de massification. Toutefois, l'optimisation n'est pas toujours possible car les capacités de stockage ou de traitement de certains centres (ou encore les créneaux de réception possible) peuvent modifier les circuits. Priorité au terrain et à l'opérationnel !



#### LA COLLECTE EN CHIFFRES

TAUX DE COLLECTE AGRÉMENT SUPÉRIEUR À **45%** DEPUIS 2016

**+ 10 000** TONNES COLLECTÉES PAR AN

**+20%** DE CROISSANCE DE VOLUMES COLLECTÉS PAR RAPPORT À L'AGRÉMENT PRÉCÉDENT

**+ de 3 millions** DE KM PARCOURUS

**34 000** FÛTS ET **23 000** BACS COLLECTÉS PAR AN

## LE TRI

Une filière vertueuse d'un point de vue environnemental repose grandement sur la qualité du tri. Comme chaque catégorie de piles et de batteries est constituée de métaux spécifiques nécessitant des procédés adaptés, nous veillons à assurer un tri performant des différents couples électro-chimiques.

### LES CENTRES DE TRI

Nous travaillons actuellement avec 6 centres de tri, 5 centres en France et 1 en Espagne. La répartition des P&AP se fait selon le principe de proximité, en fonction des capacités de ces centres, des contraintes liées au stockage et des limites réglementaires. L'objectif est une nouvelle fois de limiter les distances de transports entre point de collecte, centre de tri et centre de recyclage.

### LE PROCÉDÉ DE TRI

Il s'effectue manuellement sur un tapis roulant. Les piles alcalines et salines, qui représentent environ 75 % des volumes, sont laissées sur le tapis tandis que les autres catégories (batteries au plomb, Ni-MH, lithium, etc.) sont extraites par des opérateurs qualifiés.

## LE RECYCLAGE

C'est cette étape cruciale qui permet à Corepile d'assurer une seconde vie aux métaux contenus dans les piles et batteries soit en moyenne 80 % de leur poids. Selon les métaux présents dans les produits, le recyclage se fait par procédé pyrométallurgique ou hydrométallurgique. L'objectif commun de ces procédés est de séparer les métaux afin d'assurer leur revalorisation.

Viser plus de performance environnementale équivaut à assurer un rendement de recyclage maximal. Des objectifs de rendement sont donc fixés pour l'ensemble des prestataires de Corepile. D'ailleurs, le respect des objectifs est un critère fondamental dans la sélection des partenaires recycleurs. Cette exigence nous permet d'animer un réseau présentant des niveaux de performance élevés, bien au-dessus des rendements minimaux. Ainsi, notre responsabilité est d'assurer le suivi de ces performances, année après année.

#### LE RECYCLAGE EN CHIFFRES

**80,5%** DE RENDEMENT\* POUR LES ACCUMULATEURS NICKEL-CADMIUM (SEUIL 75 %)

**75,4%** DE RENDEMENT\* POUR LES ACCUMULATEURS PLOMB (SEUIL 65 %)

**64,8%** DE RENDEMENT\* POUR LES AUTRES PILES ET ACCUMULATEURS (SEUIL 50 %)

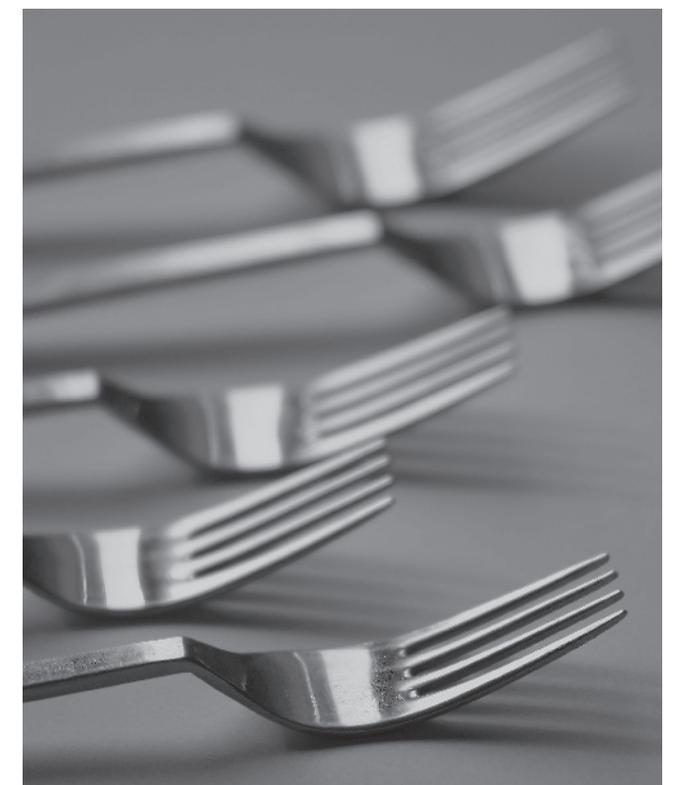
\* sur la base du poids moyen des P&AP selon les catégories.

À noter que les piles et batteries portables ne sont ni réemployables ni réparables de façon significative et industrielle car les matières actives sont « consommées » quasi intégralement dans l'utilisation du produit et que l'énergie résiduelle est négligeable (inférieur à 1 volts pour une pile alcaline usagée). La donnée sera probablement différente pour des batteries industrielles ou de mobilité, plus complexes, composées de nombreuses cellules ou modules de sous éléments et intégrant de la connectique et un système de gestion de l'énergie incorporé (boîtier électronique). Cela pose néanmoins de nombreux enjeux d'écoconception, de sortie du statut de déchets, de responsabilité et de garantie versus remise sur le marché, etc. De nombreuses initiatives ou expérimentations se développent.

## FOCUS

### LA TRAÇABILITÉ, GAGE DE CONFIANCE ET DE PERFORMANCE

Notre système d'information de suivi logistique (de la demande d'enlèvement du déchet à son traitement final) est un outil fondamental pour améliorer notre performance environnementale. Conçu spécifiquement pour répondre aux différents besoins de notre chaîne de valeur, il nous permet de fournir à nos adhérents et à nos points de collecte un outil pour gérer efficacement le ramassage des piles et batteries. Il nous permet également de mener des opérations de collecte optimisées, suivre l'activité de tri et garantir une traçabilité exemplaire en matière de recyclage. Ainsi, nous pouvons mieux gérer nos activités et partager des informations essentielles avec nos adhérents, les consommateurs et les différents acteurs publics et territoriaux.



# 4 QUESTIONS À DAVID DIAS, DIRECTEUR DE LA DIVISION DEEE, PAPREC



Quelle relation Paprec entretient-elle avec Corepile ?

Nous travaillons avec Corepile depuis de très nombreuses années sur les enjeux de collecte, de tri et de recyclage des piles alcaline et saline. La nature de notre collaboration est extrêmement positive, car nous partageons de nombreuses valeurs et œuvrons à donner vie à nos engagements.

Comment parvenez-vous à optimiser la collecte avec Corepile ?

Nous mutualisons la collecte de différents types de déchets : les DEEE, les déchets dangereux, les piles, etc. Avec Corepile, nous tâchons de renforcer notre maillage territorial et tirer le meilleur de nos sites spécialisés.

Quelles synergies parvenez-vous à créer ensemble ?

Grâce aux volumes importants générés par Corepile, nous pouvons investir et innover. Je pense notamment à la modernisation de notre flotte et l'investissement dans de nouveaux outils de tri. En 2021, nous avons pu acquérir une nouvelle ligne de tri nous permettant de traiter plus de 7000 tonnes par an. Aussi, Corepile nous aide à toujours aller plus loin en matière de sécurité. Au-delà d'investissements en détection, ilotage et extinction (sur la question du risque d'incendie), Corepile nous accompagne. Nous les consultons régulièrement pour que l'on puisse évoluer à la hauteur de nos ambitions.

Quel est pour vous le facteur essentiel de succès de cette filière ?

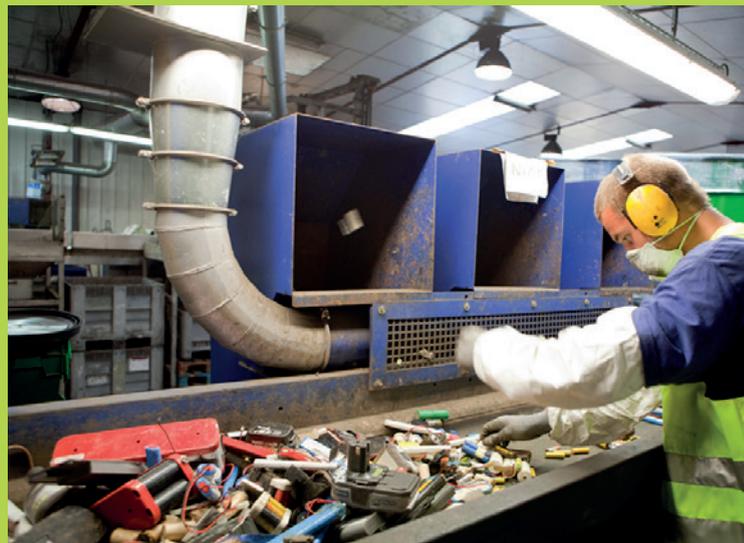
La collaboration. Face à la pénurie croissante des ressources et au risque environnemental, administrateurs publics, opérateurs, éco-organismes et metteurs sur le marché doivent travailler étroitement pour sécuriser le recyclage et préserver les matières. C'est aussi essentiel que possible.



Optimiser les enlèvements est un enjeu essentiel pour Corepile. Pour cela, nous devons veiller à tisser des liens toujours plus concrets avec les points de collecte, que ce soient les collectivités ou les acteurs de la grande distribution. C'est dans la collaboration que nous pouvons devenir plus agiles et évoluer à la hauteur de nos ambitions environnementales. Nous travaillons également avec les recycleurs et les entités de traitement afin d'améliorer la performance des procédés et les rendements de recyclage. Et nous répondons généralement présent pour être partenaire lorsque se présente un projet pertinent.

Florent STUCK

Responsable des opérations et des systèmes d'information



Ligne de tri

# RÉDUISONS NOTRE PROPRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Au-delà de la nature de notre mission qui est intrinsèquement responsable, nous veillons à limiter l'impact de notre activité notamment à travers les écogestes quotidiens, comme le tri sélectif dans nos bureaux. Je pense aussi que notre rigueur en matière d'achat responsable contribue également à maximiser notre performance environnementale.

Alexis RIVOLLIER

Responsable réseaux de collecte - Corepile

## MENER UNE POLITIQUE D'ACHAT PLUS RESPONSABLE

Limiter notre impact environnemental passe par une revue de toutes nos opérations, dont nos achats. Pour cela, nous effectuons une étude détaillée de l'ensemble de nos fournitures actuelles, nous permettant de mieux maîtriser leur provenance et leur origine de fabrication. Dans cette perspective, nous privilégions les produits fabriqués en France ou en Europe et des partenariats opérationnels noués avec des professionnels avec qui nous partageons les mêmes valeurs. C'est aussi pourquoi des critères environnementaux et RSE sont intégrés dans nos appels d'offres.

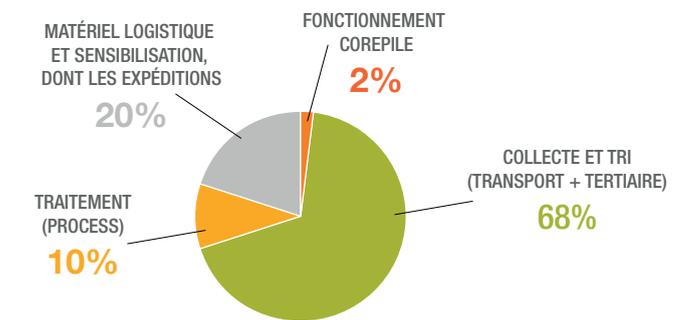
Notre ambition est de consolider cette politique d'achat raisonnée dans les années à venir afin de faire de cette exigence particulière un cadre de référence. Nous pourrions ainsi limiter nos impacts indirects mais également consolider un réseau de partenaires engagés.

## MESURER POUR AGIR AVEC EFFICACITÉ

ÉMISSIONS TOTALES DE L'ACTIVITÉ DE COREPILE EN 2019

**376 geCO<sub>2</sub>/kg** DE PILES COLLECTÉES SOIT UN TOTAL DE 3656 TONNES ECO2 ÉMISES (INCERTITUDE GLOBALE = 24%)

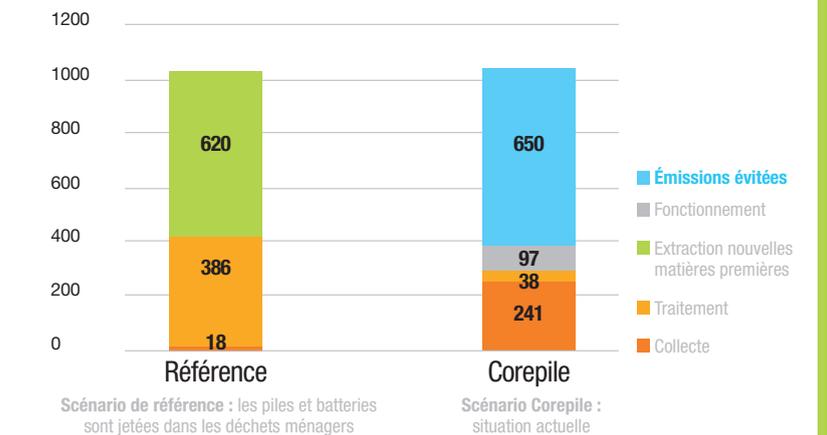
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS PAR POSTE



ÉMISSIONS ÉVITÉES

**650 geCO<sub>2</sub>** EN ÉMISSIONS ÉVITÉES PAR KG DE PILES COLLECTÉES

Equivalences carbone des deux scénarios par étapes en geCO<sub>2</sub>/kg de piles



Scénario de référence : les piles et batteries sont jetées dans les déchets ménagers

Scénario Corepile : situation actuelle

Incertitude globale = 50%

## LE REGARD DE JÉRÔME VALENTIN, PRÉSIDENT DE CYCLEUROPE ET VICE-PRÉSIDENT DE L'USC\*

« Un partenariat créateur de performance environnementale et d'avantage concurrentiel. »

### QUI EST CYCLEUROPE ?

Le groupe Cycleurope conçoit et fabrique les vélos Gitanes et Peugeot Cycles en France, dans l'Aube (10). Son site de Romilly-sur-Seine est le centre de compétence des vélos à assistance électrique pour l'ensemble du Groupe.

Quels sont vos enjeux en matière de collecte et recyclage de batteries de mobilité ?

En tant que metteurs sur le marché de batteries de mobilité, nous sommes tenus d'assurer la collecte et le recyclage de batteries en fin de vie, soit en créant notre propre filière, soit en nous attelant à un organisme existant via l'éco-participation. Nous avons choisi la deuxième option, en faisant équipe avec Corepile. Pourquoi ? Simplement, car nous connaissons leur niveau d'expertise et aussi leur engagement. Ce partenariat nous apporte un réel avantage concurrentiel auprès de nos revendeurs. Avec Corepile, nous incarnons notre engagement environnemental auprès des professionnels qui eux-mêmes peuvent mieux répondre aux attentes de leurs clients. Car les usagers de vélos à assistance électrique sont de plus en plus attentifs à la revalorisation des batteries. Opter pour la mobilité douce doit se faire sans compromis environnemental.

En quoi Corepile est-il un partenaire de confiance ?

L'équipe Corepile est particulièrement proactive dans son approche collaborative. Au-delà de pouvoir fournir des supports de communication adaptés aux besoins de notre réseau Corepile est aussi force de conseil et d'accompagnement. L'éco-organisme organise des formations auprès des revendeurs et intervient régulièrement auprès des professionnels. Aussi l'équipe œuvre à toujours mieux massifier la collecte afin de maximiser la performance environnementale de la filière et l'efficacité opérationnelle. Corepile intervient également auprès de nos usines, car nous recevons aussi des batteries en SAV. C'est essentiel pour alimenter notre expertise et renforcer la sécurité de nos collaborateurs.

Et demain ?

Actuellement, nous contribuons à la filière de manière volontaire. Avec le nouveau règlement européen batteries, de nouvelles modalités seront précisées dans l'encadrement et les objectifs de cette filière. Avec Corepile, nous pouvons aller plus loin dans notre partenariat, en étant acteur du changement à l'échelle européenne. Avec une approche prospective et scientifique, via la publication de nouvelles études, nous pourrions mieux anticiper les changements à venir, mieux cibler nos communications, et transformer positivement notre industrie à grande échelle.



\* Union Sport et Cycle

Agir en employeur responsable et contribuer à l'emploi au sein de notre écosystème métier

## NOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL, UNE SOURCE DE FIERTÉ À PRÉSERVER

Corepile, c'est avant tout une équipe resserrée de collaborateurs engagés, souvent depuis de nombreuses années. Notre éco-organisme bénéficie ainsi de l'expérience et de l'ancienneté de la majorité des collaborateurs (l'ancienneté moyenne par salarié est supérieure à 10 ans ce qui représente une source d'expertise, de confiance et d'agilité). Aussi, grâce à la taille limitée de nos effectifs, chaque collaborateur peut avoir une vision transverse des sujets que Corepile adresse. Cela impacte positivement la dynamique de notre gestion et la qualité de nos coopérations. Les recrutements s'effectuent généralement collectivement et l'échange de meilleures pratiques est ancrée dans notre mode opératoire. La séniorité de nos équipes nous permet aussi de tisser dans la durée des liens plus étroits avec nos partenaires. Quand un collecteur est en difficulté, notre expérience nous permet de mieux l'accompagner pour mettre en place des actions correctives ou trouver des solutions alternatives. L'épanouissement professionnel de nos équipes passe aussi par cette posture de facilitateur ou d'accompagnateur, au-delà de celui de donneur d'ordres.

»

*Ce que j'apprécie particulièrement chez Corepile, c'est la confiance que nous cultivons entre nous. Malgré l'exigence et l'ampleur de la mission, nous pouvons avancer sereinement.* »

David TURMEL  
Directeur des opérations  
et des adhérents - Corepile



»

*La transparence est une des valeurs qui se ressent dans l'entreprise. L'équipe est petite, nous communiquons régulièrement sur les projets en cours et une grande place est laissée à l'autonomie de chacun. De plus, la Direction est à l'écoute des envies et besoins de chacun.* »

Irchaad HOSSEN

Responsable relations extérieures  
et dynamisation réseaux - Corepile

### LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, ÇA SE CULTIVE.

Bien évidemment, notre responsabilité est de veiller à favoriser l'épanouissement professionnel de toutes et tous. Conscient de la valeur de ses collaborateurs, Corepile explore les manières d'améliorer la vie au travail. Une salle supplémentaire avec une douche a été louée ainsi qu'un espace sécurisé de stockage, pour inciter aux trajets en vélos et à la pratique du sport. Un vélo électrique de société est mise à disposition des salariés pour se rendre à certains rendez-vous de proximité en parallèle du recours à la marche et des transports en communs. D'autre part, d'importants travaux d'aménagement ont été entrepris fin 2019 pour mettre au point un nouveau pôle de bureau paysagé. Aujourd'hui opérationnel, il bénéficie de fenêtres à double vitrage ainsi que de la climatisation : acoustique affinée, température maîtrisée, des détails qui font la différence au quotidien.

»

*Pour les personnes en poste, des aménagements ont été réalisés, notamment en matière de télétravail. Aussi, des renforts internes ou externes sont apportés quand la charge de travail est trop importante. Cela contribue à renforcer le bon esprit d'équipe, l'écoute et l'entraide.* »

Camille JONCOUR  
Responsable projets  
et développement - Corepile

## LA FORMATION, UN ENJEU CLÉ

En matière de formation, un de nos collaborateurs a récemment suivi une qualification à l'Évaluation Carbone ; une formation ADR a également été proposée à l'ensemble de l'équipe. D'autres parcours sont à l'étude (plateforme digitale collaborative, sécurité au travail, etc.). En parallèle, nous réalisons des bilans de compétences auprès de nos collaborateurs les plus séniors.

### FOCUS

#### LA CRISE DE LA COVID 19, UNE ÉPREUVE ACCÉLÉRATRICE D'INNOVATION

Chez Corepile, nous avons su nous mobiliser pour assurer le développement de nos filières grâce à une transition rapide vers le télétravail. Depuis quelques temps déjà, nous nous étions organisés afin que le télétravail soit possible ; la dimension téléphonie à distance et via les ordinateurs portables a été ajoutée mi-2020. Grâce à la flexibilité et à l'agilité de nos équipes, nous avons pu assurer le déploiement de notre campagne digitale grand public comme planifiée. Elle a d'ailleurs rencontré un grand succès ! Cet épisode nous a invité à challenger nos modes de collaboration, pour le meilleur. Nous remercions toute l'équipe pour sa mobilisation, réellement à toute épreuve.

Dans les Territoires d'outre-mer, nous travaillons avec des représentants locaux permettant une meilleure prise en compte des spécificités locales et ainsi adapter nos pratiques. Nous sommes aussi partie prenante dans des plateformes interfilières permettant de mieux coordonner les différentes filières REP sur place.



Opérateur de tri chez Paprec D3E Cestas

### CONTRIBUER À L'INSERTION PROFESSIONNELLE, AU-DELÀ DE NOS MURS.

Le recours à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est moins adapté dans la filière P&AP que pour d'autres filières car nécessite des qualifications plus complexes à mettre en oeuvre. Toutefois, Corepile contribue à l'ESS en travaillant avec certains opérateurs pour créer des partenariats sources d'emploi. Nous soutenons d'ailleurs plusieurs initiatives de réinsertion menées par nos opérateurs, notamment pour les opérations de collecte, de regroupement et de tri.

Dans ce cadre, notre prestataire Tri Toutes Piles / ADLCA (Association De Lutte Contre les Addictions) a inscrit les opérations de tri des P&AP dans sa démarche thérapeutique où les patients sevrés, en phase de réinsertion se réaccoutument à la vie active au travers d'opérations de tri des piles et batteries, encadrées dans la bienveillance. Notre partenaire La Boîte à Papier s'inscrit également dans une démarche positive d'inclusion avec près de 50 % du personnel en contrat d'insertion.

### DES PARTENARIATS ESS CRÉATEURS DE VALEUR(S).

Corepile est également partenaire de plusieurs initiatives sollicitant l'ESS. Ces réseaux d'entreprises ESS évoluant dans le réemploi de produits usagés sont parties-prenantes de la filière P&AP. Ainsi Corepile est en partenariat avec certains sites des réseaux nationaux comme Emmaüs, Envie 2E ou du Réseau des Ressourceries. En matière de communication, Corepile est fier de son partenariat avec l'association Le Chapiteau Vert qui organise sur tout le territoire des spectacles destinés à sensibiliser le jeune public aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du tri des déchets.

# Contribuer à aider nos clients et à inspirer une consommation plus responsable des piles et batteries



## Les clients

### LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC, UNE PRIORITÉ!



Nos parties prenantes attendent de Corepile qu'elle porte au plus haut le sujet du recyclage des piles et batteries. Car oui, l'efficacité de notre filière repose grandement sur la contribution des citoyens et les bons réflexes des usagers. Ainsi, avec la collaboration de nos adhérents et partenaires, nous œuvrons à mettre en place des initiatives et des temps forts toujours plus engageants afin d'embarquer les différents publics dans notre aventure.

### LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION, UN PILIER DE NOTRE ACTIVITÉ

Notre budget annuel de communication – promotion est généralement compris entre 1 à 1.5 millions d'euros pour la filière portable soit 10 à 15 % de notre chiffre d'affaires annuel. Ces investissements sont vitaux pour développer la notoriété de la filière, sensibiliser les publics, entretenir la visibilité de nos réseaux et la présence terrain en déployant nos solutions à grande échelle, en particulier dans les réseaux de distribution et les déchetteries.

### ANIMER LES ENSEIGNES DE DISTRIBUTION

Puisqu'elles représentent notre premier réseau de collecte avec 43 % des flux, nous veillons à y concentrer de nombreuses actions de communication de proximité. Ainsi, nous réalisons régulièrement avec les enseignes de distribution des opérations d'information et de distribution de « cubes à piles », notamment lors de la Semaine Européenne du Recyclage des Piles (SERP) au mois de septembre. En plus des meubles communs avec l'éco-organisme « ecosystem » (environ 4000 unités), nous avons déployé plus de 25 000 mobiliers spécifiques avec signalétique Corepile et sa mascotte fournis afin de maximiser notre reconnaissance.

D'autre part, nous nous engageons à inciter les enseignes à mieux communiquer sur cet enjeu en organisant des rendez-vous individuels avec les responsables d'enseignes. Cette étroite collaboration avec les équipes est essentielle pour partager les meilleures pratiques et distribuer les bons supports.



## FOCUS

### LA CRÉATIVITÉ AU SERVICE DE NOTRE MISSION

Chez Corepile, tous les moyens sont bons pour mettre en lumière l'importance de la collecte. Corepile organise chaque année une chasse aux piles et petites batteries usagées dans les foyers. En 2019, nous ouvrons un Game Center au cœur de Paris pour une version « gamifiée et vintage » de la collecte. Nous surfons aussi sur certains temps forts comme le Tour de France : une opportunité de rencontrer un large public au cœur des fan parks de certaines villes d'accueil. Notre sensibilisation se digitalise notamment sur [jerecyclemespiles.com](http://jerecyclemespiles.com), une plateforme d'information incontournable où l'on retrouve notamment des jeux et notre web série La Com'Pile, ainsi que sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn.

En 2020, Corepile a aussi lancé dans Paris intra-muros une expérimentation visant à améliorer les performances de collecte en milieu urbain dense. Une borne en carton prête à collecter, spécifiquement conçue pour l'occasion et permettant de capter un gisement additionnel, a été mis en place sur plus de 120 nouveaux points de vente de proximité. Ce projet a pour ambition de se déployer en petite couronne puis sur d'autres centres urbains.

### RÉPONDRE AUX ATTENTES DES COLLECTIVITÉS

Près de 800 collectivités font confiance à Corepile preuve que, depuis 20 ans, Corepile est leur partenaire privilégié. Ayant développé une expertise pointue, une capacité d'adaptation à ses interlocuteurs et à leurs besoins, Corepile apporte une attention toute particulière à ce réseau important (37% des volumes collectés). Notons par exemple un effort d'investissement de plus de 2.5 millions d'€ pour améliorer la visibilité de la collecte des piles et batteries en déchetteries !



# 4 QUESTIONS À JEANNE LEPEINTRE, DIRECTRICE MARKETING COMMUNICATION ET RSE



La crise de la covid-19 a-t-elle eu un impact sur la sensibilisation auprès du grand public ?

Oui et avec un recentrage sur l'usage à domicile, un impact plutôt positif : elle nous a surtout incité à repenser nos actions. En pleine période de confinement, nous avons invité les Français à participer sur leur téléphone ou ordinateur à une chasse au trésor dans les différentes pièces du foyer. Cette petite expérience digitale a permis à près de 13 000 participants de se rendre compte de l'omniprésence des piles et batteries chez eux. L'opération Chass'O piles a dépassé nos attentes. C'est encourageant car cela montre que le sujet passe.

D'ailleurs, Corepile se mobilise-t-elle en particulier pour les enfants et adolescents ?

Oui, l'éducation est une pièce essentielle de notre stratégie de sensibilisation. L'ensemble de nos initiatives est fondamentalement pédagogique, que ce soient nos supports imprimés, nos vidéos ou nos opérations terrain. Nous proposons d'ailleurs un portfolio de supports pédagogiques à destination des enseignants, afin de maximiser la prise de conscience dès le plus jeune âge.

Quelle importance donnez-vous à la Semaine Européenne du recyclage des piles (SERP) ?

C'est un temps fort qui est apprécié par nos parties prenantes ; notamment les enseignes de distribution et les collectivités qui sont souvent en demande d'animation sur ce sujet. En 2020, avec notre soutien et malgré la crise sanitaire, plus de 500 opérations ont pu être organisées partout en France. L'idée est simple : qu'importe la forme de la communication, nous voulons montrer au plus grand nombre que tout le monde a un rôle à jouer.

Quels sont vos enjeux de communication pour demain ?

Il est pour moi nécessaire de renouveler régulièrement notre communication afin d'éviter que les messages de sensibilisation ne s'essouffent. Cultiver les bons gestes de tri sur le long terme implique une mobilisation constante et une créativité accrue dans la manière dont nous abordons nos campagnes. À nous de nous challenger pour proposer des dispositifs efficaces !

**+10 000** OPÉRATIONS DE PROXIMITÉ PAR AN AVEC DES INVESTISSEMENTS COMMUNICATION EN FORTE AUGMENTATION :

**x 2,5** ENTRE LES DEUX DERNIERS AGRÈMENTS  
**+50%** PRÉVU D'ICI 3 ANS



Boulangier, La Rochelle

## AGIR POUR LA SÉCURITÉ DE NOS PARTENAIRES

La diversité des piles et batteries offre des qualités uniques et aussi des risques divers : cristallisation de sels, écoulement d'électrolytes, risques d'explosion ou d'inflammation, etc. Ceci est très souvent lié à une mauvaise utilisation des produits : non respect des polarités requises dans l'appareil, changement de lots de piles non homogènes (marques ou état d'usure), surcharge ou chargeur bas de gamme, etc. ou encore à des déchets non intégrés qui auraient été démantelés, éclatés ou endommagés, etc.

Il est donc vital pour Corepile de veiller à la bonne manipulation de ces produits afin de prévenir les risques d'accident. De plus et pour uniformiser les pratiques, la filière a regroupé dans 8 procédures spécifiques toutes les recommandations liées à la manutention, au stockage et au transport des piles et batteries usagées. Ces procédures, nous œuvrons à les mettre en place, en partageant des documents de prévention mais aussi en renforçant le dialogue avec nos parties prenantes et les contrôles terrain.

Nous avons également mis en place un groupe de travail avec les éco-organismes DEEE afin d'améliorer le démantèlement des appareils électriques et électroniques qui pose régulièrement des problèmes aux professionnels du secteur.

### FOCUS

#### LE LITHIUM, UN ENJEU DE SÉCURITÉ ⚠

En matière de mises sur le marché, ce sont les piles et batteries rechargeables au lithium qui se développent le plus. Il en existe de très nombreuses variantes privilégiant certains usages ou métaux. Elles se présentent aujourd'hui sous des formes plus puissantes et parfois moins sécurisées. Le format « poche souple », de plus en plus rencontré dans les applications rechargeables de l'électronique, notamment dans les smartphones, est plus facilement endommagé rendant le risque de départ de feu élevé. C'est pourquoi Corepile et la filière renforcent leurs exigences de stockage et de transport. Des procédures de sécurité ont été rédigées en concertation avec nos opérateurs et des professionnels de la réglementation du transports de déchets puis diffusées à tout le réseau des points de collecte et des opérateurs.

#### ■ Pour les batteries au lithium endommagées

⚠ Une batterie gonflée, dont la coque ou l'emballage externe est déformé, est considérée comme endommagée et doit être isolée du reste du matériel pour éviter les courts circuits. Il est aussi recommandé si possible de scotcher les connectiques ou les parties endommagées :



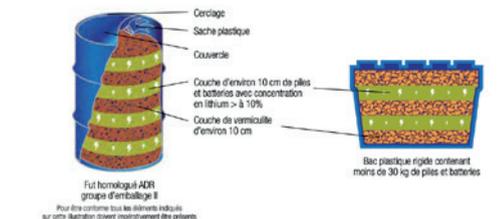
#### 2. Préparez les contenants

Une fois les batteries sécurisées, utiliser obligatoirement de la vermiculite dans les contenants de stockage des piles et batteries (bacs, fûts avec sacs).

En effet, la vermiculite dans les contenants de stockage permet de limiter la propagation des échauffements à l'ensemble du contenant.

Altérer des couches de 10 cm d'épaisseur de piles/batteries et de vermiculite selon le mode opératoire ci-dessous.

En tant que personne qui prépare les colis (bacs ou fûts), au sens de la réglementation de transport de matières dangereuses, vous avez la responsabilité de remettre à la filière des piles et batteries conditionnées conformément à la présente procédure.



## LA GESTION RESPONSABLE DES DONNÉES

Pour remplir nos missions, nous devons collecter un certain nombre de données personnelles, celles de nos partenaires (point de collecte, fournisseurs, prestataires métier ou partenaires) et, de manière plus globale, celles de toute personne physique entrant en contact ou utilisant les services de COREPILE. Nous prenons naturellement les dispositions nécessaires afin d'assurer un niveau maximal de sécurité et offrons un droit d'accès inconditionnel de rectification et d'effacement de ces données personnelles, dans le respect des standards de la réglementation européenne : le RGPD.



# Soutenir l'amélioration continue de la filière

## contribution collective

### ASSURER LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE DE NOS ADHÉRENTS

Toute société ou tout grossiste qui introduit sur le marché des piles et accumulateurs seuls ou incorporés dans des appareils est responsable de l'organisation de la collecte et du recyclage de ces produits usagés.

#### ASSUMER LES OBLIGATIONS LÉGALES DE NOS ADHÉRENTS METTEURS SUR LE MARCHÉ

- Déclarer les volumes mis sur le marché dans le registre des adhérents de l'ADEME ;
- Organiser l'enlèvement et le traitement des piles et accumulateurs sur le territoire national ;
- Informer et sensibiliser les consommateurs au geste de tri et à la prévention des risques ;
- Atteindre les objectifs de taux de collecte et de rendement de recyclage fixés par le cahier des charges ;
- Présenter périodiquement aux autorités un rapport sur les activités de la filière.

Nous publions chaque année notre barème d'éco-contribution afin de disposer des moyens nécessaires à l'atteinte de nos objectifs, tout en pilotant l'équilibre économique de la filière, en conformité avec notre agrément et les critères d'éco-modulation du cahier des charges (malus ou bonus sur certaines technologies de piles ou d'accus).

Ce barème permet de sécuriser le financement complet des opérations de collecte, tri et recyclage ainsi que les opérations de communication et de dynamisation de nos réseaux. Aussi, pour assurer la conformité réglementaire de nos adhérents, nous nous positionnons en point de contact. Avec notre équipe, nous nous tenons à leur disposition pour échanger et identifier des mesures correctives sources de progrès pour la filière.

#### LES FORCES DE COREPILE

- **ÉCO-ORGANISME LEADER** dédié aux piles et accumulateurs usagés avec 63 % des mises sur le marché français pour la catégorie portable

- **PREMIER** en Europe avec plus de 10 000 tonnes de P&A portables collectées par an et un des barèmes les plus compétitifs

- **EN CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE** agréé par le ministère de l'écologie, atteinte de ses objectifs de collecte, de recyclage et labellisée ISO 26000 (conformité à 92 % contrôle périodique indépendant)

- **AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS** outils informatiques dédiés, structure réactive et polyvalente

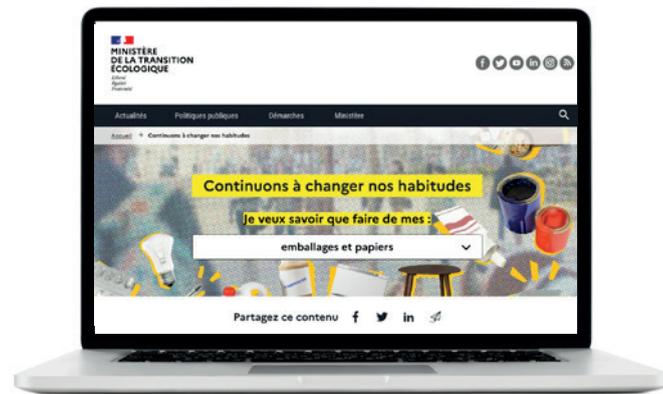
- **EXPÉRIMENTÉ ET COMPÉTENT** réseau de collecte de plus de 32 000 points de collecte très développé vers le grand public et tout particulièrement en déchetteries et enseignes de distribution. Présent sur les DOM depuis 2006 (Guadeloupe, Réunion et Mayotte) avec des investissements élevés et réguliers pour soutenir les performances et leur développement

- **DES OBJECTIFS ET DES VALEURS SIMPLES** performance économique et environnementale dans le respect de la réglementation et pratique de la transparence vis à vis de l'ensemble des parties prenantes

# LA COMMUNICATION, UNE AVENTURE COLLECTIVE

## COMMUNICATION FILIÈRE

Des études sont régulièrement menées au sein de la filière. D'ailleurs, Corepile travaille actuellement avec Screlec-Batribox sur la mise à jour de son étude « les français et le recyclage des piles et des batteries ». Cette enquête offre une analyse du gisement des piles et batteries dans les foyers français ainsi qu'une étude comportementale. L'ensemble des résultats font systématiquement l'objet d'un travail de synthèse à destination des professionnels et du grand public, témoignant de l'effort commun des acteurs de la filière d'aider les Français à toujours collecter plus et mieux recycler. C'est dans la même perspective que Corepile participe à des actions ciblées et efficaces de sensibilisation sur le terrain comme le Défi Piles, depuis 2018, auprès des établissements scolaires.



## COMMUNICATION INTERFILIÈRE

C'est avec tout autant d'énergie que Corepile s'associe à l'ensemble des éco-organismes, l'ADEME et le Ministère de la Transition écologique pour contribuer à mettre en lumière l'utilité du geste de tri et (re)mettre l'économie circulaire au cœur des préoccupations. Dans ce cadre, Corepile co-signe et soutient chaque année la campagne « Réduire, Réutiliser, Recycler : ensemble, continuons à changer nos habitudes ». Pour en savoir-plus, découvrez la campagne et ses vidéos sur [lesbonneshabitudes.gouv.fr](http://lesbonneshabitudes.gouv.fr)

## FACILITER LA COOPÉRATION AVEC LES INTERLOCUTEURS LOCAUX

Corepile veille à être présent sur les différentes plateformes collaboratives destinées à faciliter le partage d'information avec les collectivités. Par exemple, sa présence sur la plateforme internet Territeo permet aux collectivités de transmettre toutes les informations administratives et contacts, sans risque de déperdition d'un éco-organisme à un autre.

# LE REGARD DE PETER COONEN, PRÉSIDENT D'EUCOBAT

Corepile occupe la vice-présidence d'Eucobat depuis plus de 3 ans et contribue activement par son Directeur Général ou certains membres de l'équipe à divers groupes de travail : policy, technical, communication working groups



Quelle est la raison d'être d'Eucobat ?

Notre volonté, c'est de fédérer les acteurs européens de la filière afin de parler d'une seule voix. Pour cela, nous partageons nos meilleures pratiques, faisons appel à l'expérience des uns pour nourrir le développement des autres et œuvrons à élever les standards en matière de sécurité auprès de tous nos contributeurs.

Comment décrieriez-vous la relation entre Corepile et Eucobat ?

Corepile est un membre fondamental de notre réseau. Cet éco-organisme fait partie de nos structures les plus influentes, par la taille de son champ d'action et aussi de son expérience. Aussi, Corepile joue un rôle essentiel dans le partage de savoir-faire, notamment en matière de marketing.

Quels sont les principaux challenges d'Eucobat aujourd'hui ?

Nous avons la chance d'avoir un grand nombre de contributeurs, nous donnant plus de puissance. Cependant, avec la diversification et l'évolution des batteries, de leurs technologies et usages, nous devons communiquer l'information parfaitement pour assurer le bon développement des filières nationales et européennes. Aussi, avec la mise en place de filières à des dates variables selon les pays, nous devons prendre en compte des différences de maturité parfois significatives. Grâce à la coopération inter-acteurs, leur développement est plus rapide.

Comment améliorer le taux de recyclage à l'échelle européenne ?

Qui dit recycler, dit collecter. Notre enjeu prioritaire est de dire à chaque européen qu'un système efficace existe, localement. Pour cela, toutes les énergies sont les bienvenues. Je pense que la technologie nous aide et nous aidera beaucoup à l'avenir. Les notifications générées par les applications ou la sensibilisation sur les réseaux sociaux fonctionnent. Je crois que le digital est un grand champ d'activation complémentaire pour maximiser le taux de collecte à travers l'Europe. Nous sommes en bon chemin.

Qu'est-ce qui vous rend particulièrement fier dans la relation Eucobat et Corepile ?

Nous avons su devenir en une dizaine d'années une force de proposition et un partenaire de confiance respecté et écouté par la Commission Européenne. C'est une performance compte tenu de l'évolution rapide du marché et de la société. Je suis fier de voir que nous ayons su faire converger nos savoir-faire.





**C'EST *incroyable***  
**TOUT CE QU'ON PEUT FAIRE**  
**AVEC UNE PILE RECYCLÉE !**

